



ECONOMIE

La mutuelle La Choletaise absorbe La Fraternelle de Landemont

La décision est parue au journal officiel le 13 octobre. Via une procédure de fusion absorption, la mutuelle La Choletaise vient de prendre le contrôle d'une petite-cousine, La Fraternelle de Landemont. Fondée en 1906 dans la commune éponyme des Mauges, cette dernière avait fait voter ses adhérents en mars dernier pour acter le principe de cette fusion, rendue nécessaire par la baisse du nombre de ses sociétaires, passé en vingt ans de plus de 2000 à un tout petit plus d'un millier. Des chiffres à rapprocher des quelque 48 000 assurés que couvre aujourd'hui La Choletaise.

La Fraternelle de Landemont proposait une complémentaire santé, là où le périmètre d'assurances de La Choletaise s'étend aussi à la prévoyance et à la retraite. Créée en 1979 et affiliée à la Mutualité



Jean-Marie Veigneau, président de la Mutuelle la Choletaise.

PHOTO : ARCHIVES CO - ALEXANDRE BLAISE

française, la Choletaise affichait un volume annuel de cotisations de 24,3 millions d'euros en 2018. Elle a inauguré son nouveau siège social il y a un peu plus d'un an.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 17 octobre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND!
#CBFAMILY



SOLIDARITE